

Histoire / terminales  
L'Union française vue par un Anglais

---

On a pu constater d'après l'exposé ci-dessus de l'organisation de l'Union française que si les Assemblées représentatives locales ont été créées pour répondre au désir croissant d'autonomie des peuples coloniaux, ces derniers sont en même temps encouragés à compter sur diverses Assemblées de la France métropolitaine pour satisfaire leurs ambitions politiques. Cette situation a deux conséquences. En premier lieu, les pouvoirs des Assemblées représentatives locales restent strictement limités et leur prestige est faible. Deuxièmement, les meilleurs talents de la population indigène sont drainés vers la métropole qui offre de plus larges carrières. Les effets de ce système sont accentués par le pouvoir d'attraction exercé par l'enseignement supérieur français... Mais aussi longtemps que la politique de l'Union française, aussi bien sur le plan politique que sur le plan culturel, restera fondé sur l'assimilation des populations indigènes à la France métropolitaine, l'enseignement français conservera la même force de cohésion... Les Français de tout parti partagent une foi profonde dans la puissance du prosélytisme culturel français parmi les peuples coloniaux et les Arabes. Ils estiment, et ceci avec raison, que la littérature française, l'art et la pensée créent les liens les plus forts entre les territoires français d'outre-mer et la métropole. Dans l'élaboration de la politique coloniale, le gouvernement français attache la plus grande importance au maintien de ces liens.

Les résultats de cette assimilation politique et culturelle ne sont pas nécessairement mauvais. Elle engendre souvent une véritable loyauté dans les relations avec la France et beaucoup des plus hauts diplômés indigènes des possessions françaises d'Afrique se pensent et se sentent français à tel point qu'ils deviennent quelquefois tellement français dans leur manière d'être qu'ils perdent le contact avec leur propre peuple. Il y a peu de préjugés de couleur en France, et les Africains se sentent plus chez eux que dans la plupart des pays européens. Beaucoup d'Africains et de représentants des autres territoires coloniaux français arriérés ont fait des carrières remarquables et fécondes dans la politique ou la fonction publique de la métropole... Il y a beaucoup de vrai dans la remarque souvent citée d'un homme politique français : « Les Anglais éduquent les indigènes en vue de se gouverner eux-mêmes, les Français éduquent les indigènes à gouverner la France. »

Les tendances fondamentales de la politique coloniale française trouvent leur expression dans la première des deux phrases de conclusion de la Conférence de Brazzaville qui ont été à la base de l'Union française. On peut y lire : « Les fins de l'œuvre civilisatrice accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire ; la constitution même éventuelle, même lointaine, de *self-governments* dans les colonies est à écarter. »

(...) La réussite des Français à répondre aux nouveaux défis dans leur empire sera déterminée par leur capacité à inventer de nouvelles solutions pour répondre aux demandes des indigènes. Ces derniers ne se satisferont pas indéfiniment de la combinaison actuelle d'une représentation politique à Paris et d'un gouvernement paternaliste dans les colonies. La faiblesse de l'Union française, telle qu'elle existe, réside peut-être moins dans son inconsistance que dans sa rigidité. Les crevasses qui y sont déjà apparues s'élargiront, à moins que les Français élaborent une conception de leur empire qui emprunterait quelque chose de la flexibilité et de l'empirisme de notre propre point de vue dans ce domaine. La réponse ne peut être qu'une décentralisation et conduira les colonies vers un éventuel *self-government* sous la conduite de la France, même si ce processus doit impliquer des changements constitutionnels. Le danger est que, probablement, les concessions ne soient pas faites au bon moment et d'une manière réfléchie, mais trop tard et sous la pression.

Dépêche de Sir Oliver Harvey, ambassadeur de GB à Paris, à Ernest Bevin, secrétaire d'Etat au Foreign Office à Londres  
13 septembre 1949

## Questions

1. Présentez le contexte (on dit parfois en histoire, la mise en place du document) de la situation intérieure française (si possible) et de la situation coloniale. Soyez précis.
2. L'auteur manifeste un grand scepticisme face à l'Union française minée par une faiblesse intrinsèque, caractérisée selon lui moins par son "inconsistance" que par sa "rigidité". A l'aide du document et de vos connaissances, expliquez et développez l'idée d'assimilation dans la pensée dominante française.
3. Expliquez la phrase soulignée dans le texte.
4. Commentez la dernière phrase avec soin, elle permet de conclure et d'envisager le point de vue des Britanniques.

## Histoire / terminales / correction L'Union française vue par un Anglais

---

1. La situation intérieure en 1949 : depuis la chute du gouvernement socialiste Paul Ramadier en novembre 1947, se succèdent des gouvernements de coalition typiques du fonctionnement de la IV<sup>e</sup> république, reposant sur des alliances entre M.R.P. (Mouvement républicain populaire, un grand parti d'inspiration chrétienne situé entre PCF et SFIO), radicaux et socialistes. Mais le climat est à l'anticommunisme grandissant et on observe un glissement vers la droite entretenu par l'Union gaulliste pourtant à l'extérieur de la représentation parlementaire depuis le départ du Général De Gaulle en 1946. Le président français est Vincent Auriol élu en 1946. La situation coloniale : en 1946, la Constitution de la IV<sup>e</sup> a permis la mise en place de l'Union française remplaçant l'Empire, qui regroupe dans un même ensemble les colonies d'Afrique noire, Madagascar et l'Indochine, le Maroc et la Tunisie conservant leur régime de protectorats et l'Algérie constituant en 3 départements un territoire assimilé à celui de la France. En 1946, les relations entre la métropole et l'empire étaient encore pacifiques mais elles ont considérablement changé jusqu'en 1949: insurrection de Madagascar en 1947, engagement dans la guerre d'Indochine à la fin 1946 contre la République du Vietnam qui a été proclamée en sept 1945 à Hanoi par Ho chi minh. En AFN, les nationalistes sont tenus en lisière par les autorités françaises mais se sont prononcées très clairement pour l'indépendance tandis qu'en Algérie le feu couve depuis des émeutes en 1945. Dans ces conditions, la question se pose du "destin de l'Union française".

2. Pour commencer on peut dire que la coexistence de 2 peuples distincts était caractéristique de la situation coloniale. Européens et indigènes restaient séparés par l'inégalité de leurs statuts économiques et politiques. Malgré l'absence de ségrégation légale, une tendance à séparer les quartiers se manifestait dans les plans des villes par exemple. Le métissage restait un phénomène marginal, des deux cotés les préjugés de races ou de religion y faisaient obstacle. Mais par l'enseignement, l'évangélisation, les relations de travail, le service militaire dans les colonies et en métropole, les idées se transmettaient de certains colonisateurs à certains colonisés, ils furent des agents de modernisation de leur société et de contestation de l'ordre colonial établi. Plus précisément, la colonisation française a toujours distingué entre "citoyens" et "sujets". En 1945-46, une série de réformes a transformé le statut des colonisés : "l'indigénat" a été aboli, des droits politiques et civiques ont été reconnus aux colonisés, l'égalité devant l'emploi a été proclamée, la loi Lamine Gueye de 1946 a établi une "citoyenneté de l'Union française". Mais l'assimilation juridique complète n'a jamais été réalisée : le droit de vote fut restreint par l'instauration du double-collège dans la majorité des territoires, le SU établi qu'en 1956, l'assimilation des statuts et avantages sociaux ne sera jamais réalisée. En réalité, l'égalité complète des métropolitains et des ressortissants des territoires de l'Union française aurait conduit à une représentation majoritaire de ces derniers dans l'Assemblée nationale à Paris, ce que peu d'hommes politiques paraissent avoir perçu clairement, sinon pour en rejeter vigoureusement la perspective. Voilà pour le statut des personnes, quant aux territoires, l'UF était inscrite dans la constitution de la IV<sup>e</sup> et reposait sur le principe de l'unité et de l'indivisibilité de la république. Les colonies de l'empire devenaient des territoires mais la réalité de leur association restait une subordination aux décisions de la métropole et à un gouvernement "paternaliste" sur place malgré l'institution d'assemblées représentatives locales. Le système excluait toute souplesse d'adaptation; il impliquait en 1949 une révision d'un texte adopté 3 ans plus tôt ; pourtant cette révision a été effectuée 7 ans plus tard et sanctionnait la fin de l'Union française, la loi-cadre Defferre.

3. L'auteur constate une série de signes annonciateurs d'évolutions inévitables. En Indochine, la France est engagée dans une guerre qui n'est plus simplement en 1949 une guerre de reconquête coloniale mais une guerre de défense du "monde libre". C'est d'ailleurs fin 1949 que les choses s'éclaircissent : victoire des communistes en Chine et arrivée des troupes de Pékin aux frontières du Viet nam. Ce qui est bien visible avant c'est la conjonction du nationalisme et du communisme dans la guerre menée par le Viet minh. La France a signé avec les "Etats associés" du Viet nam, du Cambodge et du Laos des accords reconnaissant un autonomie interne et un statut d'Etat mais c'est d'une part refusé par Ho Chi Minh et d'autre par une entorse à l'unité et l'indivisibilité de l'UF.

La révolte de Madagascar en 1947 et les actions du Rassemblement démocratique africain de Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire font craindre à l'auteur une radicalisation que l'UF ne pourrait contenir car jusqu'à présent la répression a été brutale et la politique d'alliance ne se fait qu'avec des éléments modérés.

On peut aussi parler des incidents graves en Algérie dès la fin de la WW2 et de la naissance de l'Istiqlal qui proclame l'indépendance dans son manifeste dès 1944.

4. On a ici un exposé précis, lucide et prémonitoire. De fait et plus tard la IV<sup>e</sup> évite l'explosion en Afrique noire, recule malgré elle au Maroc et en Tunisie, mais essuie une défaite en Indochine et surtout sombre en Algérie. La vision très fine de Sir Harvey est cependant volontiers condescendante et imprégnée d'une grande autosatisfaction car la conduite britannique est présentée comme un modèle. Or la question demeure de savoir s'il existe un modèle britannique de décolonisation : l'insurrection des Mau-Mau au Kenya, l'état d'urgence en Malaisie, le départ douloureux des Indes ne militent pas en ce sens. Tout au plus peut-on constater qu'il n'y avait pas d'obstacles constitutionnels au changement et qu'une politique pragmatique était plus aisée à appliquer.

# \_\_\_\_\_

## 1. Comprendre le sujet

Un sujet factuel, commandé par le passé politique, articulé évidemment sur la guerre d'Algérie, la crise de Suez si on est axé sur la France, or il faut absolument rendre compte de tout le continent. Le plan chronologique est difficile car il suppose d'importantes connaissances, autant préféré un plan thématique.

## 2. Introduction

L'engagement en Algérie, les indépendances en Tunisie et au Maroc, les premiers frémissements en Afrique noire britannique, portugaise ou belge, voilà en quelques mots l'année 1956 en Afrique. Elle commence alors que les métropoles coloniales sont sûres et convaincues de leur liberté d'action sur ce continent, et se termine par leur déconfiture et une perte de prestige. En ce début d'année-même le Soudan est indépendant tandis que la Gold Coast devient le Ghana début 1957. Est-ce là la dernière année de l'illusion coloniale? Comment les puissances coloniales ont-elles vécu ce qui est le début de la fin des colonies africaines voire des empires? On peut envisager d'y répondre en abordant la question d'une domination contestée de l'Europe en Afrique à l'aube de 1956, pour continuer sur les politiques de concessions admises par les colonisateurs et terminer sur la politique de l'affrontement maintenue coûte que coûte mais pour un temps très incertain.

## 3. Plan

1<sup>è</sup> partie :

- Une domination encore impressionnante mais contestée (l'Afrique est le champ privilégié du colonialisme depuis les décolonisations asiatiques) : présence à l'ONU de la Libye, l'Afrique à Bandung avec Nasser, le FLN embryonnaire
- Des dominations inégalement contestées : lutte armée et nationalismes en AFN, mouvements indépendantistes inégaux en Afrique brit, belge et portugaise
- Maintien de relations inégales mais privilégiées surtout en ce qui concerne l'Afrique noire et la France : Union française, politiques de développement, intégration de l'Afrique au Marché commun européen

T : des situations hétérogènes, une grande assurance coloniale en début d'année et des possibilités d'action relativement préservées pour le Européens.

2<sup>è</sup> partie:

- Le gradualisme britannique (*official Mind*), problèmes des minorités ethniques amènent à un pragmatisme et une prudence
- Les négociations des indépendances de la Tunisie et du Maroc
- Le destin de l'Union française, loi-cadre Defferre

T : une politique qui suppose des partenaires consentants, ce n'est pas toujours le cas

3<sup>è</sup> partie :

- Les refus « coloniaux » : les racines des drames angolais et mozambicain, la révolte des Mau Mau réprimée, durcissement de l'apartheid en Afrique australe
- Les luttes armées : « la guerre sans nom » s'installe en Algérie
- (Si possible) crise de Suez, nationalisation du canal par Nasser, affaire internationale dans le contexte de guerre froide

## 4. C/C

1956 c'est un coup d'accélérateur. Pour l'Europe, l'année incarne la fin des illusions et le début du repli européen dans le cadre colonial traditionnel mais cependant un redéploiement des stratégies par la modification des relations avec l'Afrique noire dans le cadre de la coopération et le Commonwealth, mais aussi l'ordre dispersé des puissances coloniales dont certaines refusent le processus inéluctable en cours. Pour l'Afrique, l'année permet son passage sur le devant de la scène internationale, affirmant l'existence du tiers-monde et de ses enjeux, et surtout l'accélération vers les indépendances, après une « séquence longue », un sprint de 4 ou 6 petites années (1960-1962) suffisent pour l'indépendance pourtant secouée de drames, hypothéquant la stabilité et le développement du continent.

# L'émancipation des peuples colonisés : indépendances et tentatives d'organisation 1945-1975

---

## 1. Les limites chronologiques du sujet

Il invite à partir de la situation de la fin de la Seconde Guerre mondiale à aborder l'ensemble de la décolonisation d'une part, les problèmes des Etats nouvellement indépendants et leurs essais d'organisation générale jusqu'en 1975 d'autre part. A cette date la décolonisation est achevée, et le rêve d'un ordre international où le poids démographique du Tiers-monde serait pris en compte est mis à mal par les événements.

## 2. Proposition de plan

En 1945, les vastes empires coloniaux construits par quelques métropoles européennes depuis 1 siècle en environ, se trouvent à la charnière de leur histoire. Non seulement stoppée, la conquête s'inverse et la décolonisation commence. Les anciennes colonies voient dans leur condition commune le terrain possible pour construire une nouvelle unité dont le bilan est faisable jusqu'en 1975. Comment comprendre l'émancipation coloniale et les espoirs qu'elle a suscités? Quel résultat a été obtenu? Nous pouvons organiser la démonstration sur, tout d'abord, les remises en question de la domination coloniale, puis les étapes et les modalités de l'émancipation, et finir sur les tentatives d'organisation des nouveaux Etats.

A.

facteurs internes et externes :

l'impact de la ww2 et sa résolution

le contexte international favorable à la décolonisation, les débuts de la guerre froide, la reconstruction européenne

la pression démographique

les blocages sociaux et culturels

l'action des mouvements nationalistes plus ou moins anciens et structurés

le poids de personnalités exceptionnelles

B.

les grandes étapes chronologiques et les modalités de l'émancipation (choix thématiques ou géo ou chrono)

Asie, un exemple de l'empire britannique, un exemple de l'empire fs, un exemple de l'empire hollandais

Afrique, un exemple de l'empire britannique, un exemple de l'empire fs, un exemple de l'empire portugais

C.

organisation rêvée dès Bandung

première émergence

mouvement des non alignés plusieurs fois affirmé

le projet politique déplacé par les problèmes de développement

volonté de créer un NOEI et échec

illusion d'indépendance politique et économique

rattachement à l'un des deux grands blocs

C/C

En 30 ans, la GB, la France, la Belgique, le Portugal, pour ne nommer qu'eux, ont perdu leurs empires coloniaux constitués pour certains depuis 150 ans. En 1945, se révèlent à eux parfois très violemment, des disfonctionnements et des mécontentements jusque là sous-estimés, ignorés ou refusés. C'est le début d'une déségrégation territoriale, administrative et politique qui s'est achevée en 1975, si l'on se place du côté du colonisateur. Au contraire, pour les peuples libérés de la tutelle européenne, c'est un sentiment de renouveau, revendiqué, affirmé et ardemment désiré. Pourtant les désenchantements sont là, les réalités économiques rattrapent plus vite que prévu des pays jeunes, inexpérimentés, désargentés que leur espoir et leur liberté n'ont pas protégés quelque soit la voie choisie (ou subie). En 1975, ironie de l'histoire, c'est le monde entier qui est confronté aux conséquences du premier choc pétrolier, qui révèle au grand jour les disfonctionnements d'un autre maître-mot de la période étudiée, la croissance.

SOURCE : <http://www.histoire-geo.org>